

Plate-forme d'échanges

Affichage environnemental des produits grande consommation

Date :
2008-09-22

Numéro du document:
N 015

Assistante:
Patricia DARRAS
Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 46
patricia.darras@afnor.org

Responsable:
Mélanie RAIMBAULT
Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 88 80
mélanie.raimbault@afnor.org

Compte rendu de la réunion de la PF affichage environnemental du 18 septembre 2008.

COMMENTAIRES/
DÉCISIONS

Annexe 1 : liste de présence
Annexe 2 : Présentation organisation des GT

Fichiers joints : ADEME_nomenclature

SUITE A DONNER

Pour information

SOURCE

AFNOR

La réunion est ouverte par la mention des deux sujets qui seront discutés :

- L'organisation de la suite des travaux et notamment des groupes de travail "catégoriels"
- La nomenclature

F.Parcy, représentant du ministère de l'industrie indique avoir une série de questions liées aux préoccupations des PME vis-à-vis de la mise en œuvre du référentiel sur l'affichage.

Les PME n'ont pas été oubliées dans le guide et il est spécifié que les groupes catégoriels mentionneront des dispositions particulières pour les PME lorsque cela s'avérera pertinent. Ce n'est pas l'objet de la réunion du jour mais ces questions peuvent cependant être adressées par message ou en fin de réunion.

Les participants proposent de débiter la réunion par le point sur l'organisation des groupes de travail et la suite des travaux.

M.Raimbault présente la proposition d'organisation et indique que ce schéma est ouvert à la discussion. (cf Annexe 2).

Quelques remarques sont faites sur les groupes dits "transversaux" :

- Un groupe lié au transport devrait être créé.

Oui, soit effectivement il y aura un groupe emballage et un groupe transport, soit ces 2 thématiques seront rattachées au groupe dit "méthodologique" et seront traitées successivement.

- L'emballage n'est pas qu'un thème transversal, il s'agit d'un secteur à part entière

Certes, mais il est clairement spécifié dans le RBP X30-323 que l'affichage ne portera pas sur des indicateurs liés à l'emballage. L'intérêt porte sur le fait que cela soit traité de la même manière quel que soit le produit.

- Quid de l'articulation des groupes avec les projets pilotes ? A t-on recensé tous les projets pilotes.

Le recensement des projets pilotes serait intéressant. Ceux qui le souhaitent peuvent faire part de leur projet et également s'interroger sur l'opportunité d'en faire un lieu d'élaboration méthodologique (groupe de travail).

- Quels liens avec les bonus/malus évoqués par le gouvernement ?

Ce sont deux décisions et actions déconnectées. Le travail ici ne se fait pas dans une enceinte réglementaire. Il s'agit de fournir assez de matière pour que les décrets d'application puissent être clairs. Le travail sur les Bonus/malus est de l'application à court terme, celui sur l'affichage est un peu plus long.

- Risque de cacophonie et de confusion si certains produits sont soumis à un bonus/malus énergétique qui ne serait pas lié à l'affichage environnemental réalisé dans le cadre du référentiel.

La plateforme n'est pas le lieu adéquat pour ce type de revendication, c'est au MEEDDAT que les participants doivent les adresser s'ils le souhaitent.

A priori tous les produits de consommation courante sont concernés et le travail réalisé au sein d'AFNOR permettra de juger du côté praticable ou non au sein des catégories. Bien que non exclus par principe, certains produits seront considérés comme des priorités 2 et abordées dans un second temps le cas échéant (ex : produits pharmaceutiques...).

Rien de ce qui est dans le référentiel déjà adopté ne sera rediscuté. Il s'agit, dans le cadre des groupes sectoriels, d'élaborer des documents 'fils/fille' au référentiel publié, en conformité avec l'article 6 « Principes directeurs pour l'élaboration des guides méthodologiques propres aux

catégories de produits. ». Il n'y a donc pas de doute sur le fait que le travail porte sur des indicateurs multicritères et sur l'ensemble du cycle de vie des produits.

En conclusion à cette première discussion, il est demandé :

- A ceux qui ont engagé un projet pilote et qui souhaitent le faire connaître de fournir les informations à M.Raimbault **avant le 10 octobre** ;
- Aux fédérations ou aux projets pilotes qui souhaitent constituer un groupe de travail en lien avec la nomenclature décidée plus bas de le faire savoir également à M.Raimbault **avant le 10 octobre**.

C.Cros remercie les participants et propose de passer au point sur la nomenclature. Elle remercie ceux qui ont bien voulu faire l'effort d'envoyer une proposition mais regrette le peu de contributions reçues. En fonction des retours, une réflexion a été engagée à partir des deux nomenclatures institutionnelles que sont celle de l'INSEE (CPF) et celle des douanes (SH - système harmonisé). (Cf document ADEME_nomenclature.XLS avec en jaune les éléments pouvant être pertinents pour notre travail). La nomenclature INSEE est plus complète sur les services, mais qui ne sont pas la première cible.

O.Labasse propose la nomenclature GPC (Global Product Category) et indique que cette dernière repose sur l'identification de tous les codes barres et est utilisée dans les échanges internationaux par les producteurs et les distributeurs.

Ces deux propositions suscitent un certain nombre d'interrogations et d'échanges.

Le choix de la nomenclature doit être lié à l'objectif des groupes : les catégories de produits doivent regrouper des produits d'unité fonctionnelle équivalente. Ensuite, il sera possible d'étudier des regroupements de catégories en terme de développement méthodologique dans la mesure où les natures d'impacts seront similaires. Le travail correspondant à l'élaboration des impacts sera le même, mais il faudra ensuite, catégorie par catégorie, définir les unités fonctionnelles et périmètres liés. Il est donc possible d'avoir un seul groupe avec 15 produits ayant 15 unités fonctionnelles différentes mais dont le travail méthodologique sera commun. La nomenclature choisie ne sera pas utilisée par les entreprises en tant que telle puisqu'elle permettra uniquement d'initier les groupes de travail puis disparaîtra.

Seuls les produits B to C sont visés. Les produits exclusivement B to B ne seront pas traités. Les groupes de travail couvriront un spectre assez large de produits et il n'y a donc pas de gros enjeux à ce stade.

Mention est faite du projet pilote en cours entre l'ANIA, la FCD avec le partenariat ADEME. 18 fédérations alimentaires travaillent ensemble et les résultats seront connus dans 9 mois. Proposition de présenter les travaux lors d'une prochaine réunion.

Dans ce cadre il est proposé de faire un groupe sur les produits alimentaires et l'alimentation des animaux domestiques.

La nomenclature élaborée par les participants est la suivante :

- 1) Alimentaire et aliments pour animaux domestiques
- 2) Matériel/Équipement (consommateur d'énergie), piles et accumulateurs
*Les produits non consommateurs d'énergie mais ayant une fonction équivalente à un produit consommateur d'énergie doivent pouvoir être comparés entre eux.
Travail par ADEME et AFNOR à faire sur les 30 mesures d'exécution de la directive EuP pour valider à la prochaine session s'il y a lieu de subdiviser la famille.*
- 3) Produits d'entretien (détergence, matériel.....), produits du jardin (adjuvants..) et pesticides
- 4) Hygiène et beauté
- 5) Habillement, textile de maison, chaussures, maroquinerie

- 6) Produits de construction, décoration (liée à la construction), peintures, colles et vernis
- 7) Ameublement
- 8) Papeterie, édition, loisirs (CD.....), culture, matériel d'écriture
- 9) Vaisselle, ustensiles de cuisine, arts de la table et décoration
- 10) Equipements de sport (hors habillement), matériel de camping, matériel mobilité (vélos....) , jeux, jouets
- 11) Outillage non électrique et quincaillerie
- 12) Services financiers (banques et assurances)
- 13) Voitures et deux roues motorisés
- 14) Bijouterie (lunettes), joaillerie, orfèvrerie,
- 15) Pièces détachées de l'automobile
- 16) Instruments de musique

Les groupes 13 à 16 se situent plutôt à un deuxième niveau de priorité.

Groupes transverses :

Groupe méthodologique général qui traitera emballage et transport successivement ou qui se scindera en deux groupes afin de faciliter le travail en parallèle.

Un groupe sur mode de contrôle/Mode d'affichage

La thématique énergie est à garder en mémoire de même que le service de transport.

Le groupe emballage

Les emballages seront traités de la même manière quel que soit le produit. L'info portera sur le couple produit/emballage. Par conséquent, les impacts liés à l'emballage en particulier pourront ne pas apparaître.

Ex : si les indicateurs pertinents sur un produit sont la toxicité, la consommation d'eau, et le CO₂ alors que pour l'emballage seul l'indicateur matière l'est, il pourra ne pas être visible. Il faut par conséquent une batterie d'indicateurs pour l'emballage, plus large afin de prendre l'indicateur pertinent lié en particulier à un produit.

Le consommateur verra l'impact principal du couple.

Il s'agira d'élaborer des règles méthodologiques pour que tout le monde prenne les bons indicateurs.

En conclusions les actions suivantes sont décidées :

- ***Diffusion rapide du compte rendu avec la liste des groupes et la proposition d'organisation pour avis/commentaires avant le 10 octobre ;***
- ***Demandes d'inscription pour participation à un ou plusieurs groupes pour le 10 octobre ;***
- ***Indiquer les points mentionnés plus haut (opération pilote et constitution d'un groupe) avant le 10 octobre***
- ***Travail sur les 30 mesures d'exécution de la directive EuP par ADEME et AFNOR;***
- ***Réunion (courte) de la PF le 17 octobre 2008 de 14H à 16H afin d'assurer le calage des groupes et de faire un point.***

C.Cros remercie vivement les participants de leur présence et du travail effectué et clôt la réunion.



Organisation des GT « sectoriels de la plate- forme »

Animation : ADEME - Christine Cros

Secrétariat : AFNOR - Mélanie Raimbault

Organisation des GT et de la coordination avec la PF



GT Sectoriels

Gérés par les fédérations avec appui AFNOR pour :

- Gestion documentaire (diffusion des docs, mise à disposition livelink/GT)
- Coordination avec la PF
- Si besoin, secrétariat du GT (financement à prévoir)

+ Présence ADEME aux réunions

GT Transverses

- Mode de contrôle
- Mode d'affichage
- Emballage ?

Gérés par **AFNOR** :

- Secrétariat AFNOR
- Animation selon candidatures, choix de la PF



- Validation de la composition des groupes et/ou des inscriptions de nouveaux membres au sein des GT par la PF.
- 1 animateur, 1 secrétaire et 1 chef de projet en charge de la rédaction du document de sortie (en général il s'agit de l'animateur) par GT.
- Réunions régulières des GT, consensus des membres sur les avancées et conclusions.
- Point central AFNOR pour la diffusion de tous les documents de tous les GT et la mise sur site dédié. Information du calendrier des réunions auprès d'AFNOR.
- ADEME présente dans les GT.
- Projets pilotes rattachés aux groupes correspondants ou groupes en eux même.
- Réunions régulières (environ 4/an) de la PF afin de faire le point des travaux des GT et de valider les avancées de ces derniers et leurs travaux.



Merci de votre attention

Des questions ?.....